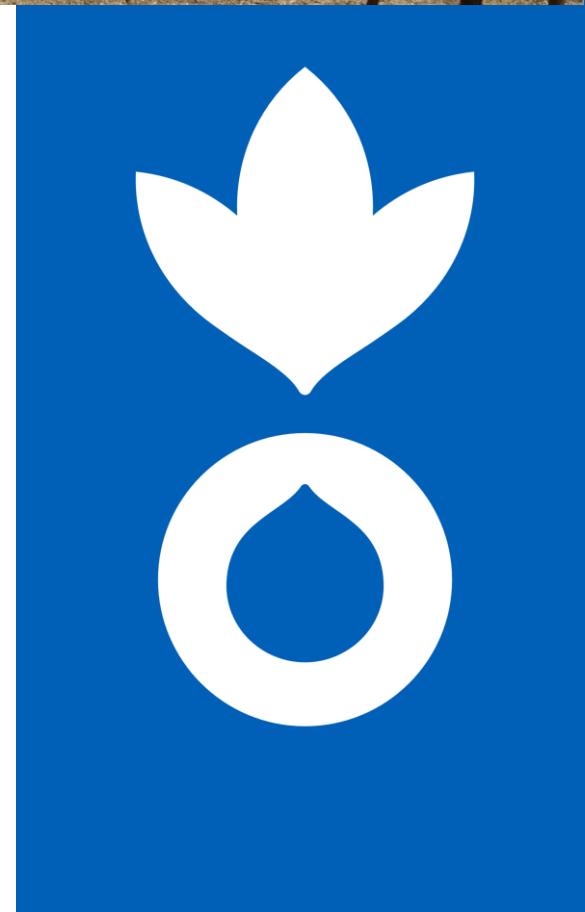


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Disponibilité suffisante de ressources pastorales au niveau des sites de surveillance
- Réduction progressive des eaux de surface temporaires mais bonnes conditions d'abreuvement du cheptel
- État d'embonpoint des animaux satisfaisant mais suspicions de cas d'avitaminoses et de maladies (fièvre aphteuse, fièvre de la vallée du Rift, PPR)
- Lancement de la campagne nationale de vaccination du cheptel
- Observations de plusieurs cas de feux de brousse
- Termes d'échanges caprins contre sorgho favorables aux ménages agropastoraux dans le Hodh Chargui, normaux au Guidimakha, mais défavorables au Brakna et Gorgol
- Arrivée continue de personnes réfugiées au niveau du Hodh Chargui





Établi en 2019, le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie est soutenu financièrement par les projets suivants :

- « CPP – Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Net-Aïchou - (Vivre-ensemble) : Contribuer au renforcement de la cohésion sociale, le vivre ensemble et le maintien de la paix entre les communautés hôtes, réfugiées et retournées dans la Wilaya Hodh Chargui (Mauritanie) », financé par l'Union Européenne (EU-FPI).
- « Système d'Alerte Précoce et Coordination Humanitaire : Vers une Résilience Pastorale Durable par une Appropriation Institutionnelle des Systèmes d'Alerte Précoce et le renforcement de l'action collective des ONG », financé par l'Union Européenne (ECHO).

Ce système est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) membre du Réseau Billital Maroobé (RBM). Il vise à appuyer le Système d'Alerte Précoce national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

Les enquêtes de terrain concernent 27 sites répartis sur différents départements composant la zone agropastorale des régions de Hodh Chargui, du Guidimakha, du Brakna et du Gorgol. Chaque site est sous la responsabilité d'une sentinelle pastorale chargée de collecter les données pastorales à une fréquence hebdomadaire via des questionnaires transmis sous forme de SMS. Une plateforme en ligne centralise les données collectées, ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité), initié par le GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). Les informations produites à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concernent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Elles sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral, qui regroupe plusieurs acteurs et actrices du secteur parmi lesquels des organisations non gouvernementales et des associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.



TABLE DES MATIERES

Points saillants	1
Table des matières.....	3
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	4
Disponibilité en pâturage	4
Conditions d'abreuvement du bétail.....	7
Concentration et mouvements de bétail	8
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	9
Feux de brousse	12
Vol de bétail, conflits et insécurité.....	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail....	14
Situation des marchés	17
Prix sur les marchés à bétail et de produits agricoles	17
Termes de l'échange caprin contre sorgho.....	20
Vente de femelles reproductrices	21
Situation des personnes réfugiées	22
Conclusion	24
Perspectives et recommandations	24
Informations et contacts	26
Partenariats.....	26
Financements	26



CONTEXTE

Durant la période d'octobre-novembre 2025, la Mauritanie se situe dans une phase de transition entre la fin de l'hivernage et l'installation progressive de la saison sèche. Les précipitations de l'hivernage 2025 ont été jugées globalement normales mais marquées par une forte variabilité spatiale et temporelle avec des excédents dans le sud (Guidimakha, Gorgol, Hodh Gharbi) et des déficits dans certaines zones du nord (Trarza, Adrar, Tagant). Cette variabilité reflète les vulnérabilités climatiques structurelles du pays, où les épisodes de sécheresse et les feux de brousse accentuent la pression sur les ressources pastorales¹.

Les activités agricoles de la période sont dominées par les récoltes des cultures pluviales, les cultures de décrue dans certaines zones (Guidimakha, Gorgol, Brakna) ainsi que le démarrage de la campagne froide maraîchère. Une disponibilité suffisante des pâturages est observée dans les zones pastorales. Cependant, l'assèchement progressif de l'herbe a entraîné plusieurs cas de feux de brousse, détruisant des superficies importantes de pâturages.

Sur le plan institutionnel, l'événement principal demeure le lancement de la campagne nationale de vaccination du cheptel 2025-2026, prévue sur quatre mois et accompagnée d'actions de sensibilisation et de suivi. En parallèle, quelques infrastructures pastorales ont été réalisées et des actions d'aide ont été menées au profit des réfugiés par ACF.

Enfin, la période est marquée par la fermeture des frontières pour la transhumance transfrontalière vers le Mali, décidée pour des raisons sécuritaires. Cette mesure a interrompu la transhumance transfrontalière², privant les éleveurs mauritaniens de l'accès aux pâturages maliens. Les régions de l'Est (Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Guidimakha) subissent en conséquence une pression accrue sur leurs ressources pastorales, avec des risques de surpâturage, de tensions sociales et de fragilisation des moyens de subsistance.

CONDITIONS GENERALES D'ELEVAGE

DISPONIBILITE EN PATURAGE

Pour octobre-novembre 2025, la fraction de couverture végétale (Figure 1) indique une bonne couverture du sol au niveau des zones agropastorales de la Mauritanie. En revanche, plusieurs poches déficitaires sont observables dans la wilaya du Trarza surtout au nord. La situation reste similaire par rapport à la période précédente à l'Adrar, à l'est du Tagant et au nord de Hodh Chargui. La situation s'explique par les faibles quantités de pluies reçues au niveau de ces zones durant l'hivernage.

En outre, sur la partie sud du pays, du Brakna au Hodh Chargui en passant par le Guidimakha, l'Assaba et le Hodh Gharbi, une bonne couverture végétale est observée au

¹ [Hivernage 2025; Nouakchott-10](#)

² Une part importante du cheptel mauritanien dépend des pâturages maliens pour la transhumance saisonnière. Une grande partie des troupeaux mauritaniens utilisent les couloirs transfrontaliers vers le Mali en saison sèche ([FAO](#)). La fermeture des frontières terrestres en 2025 a donc un impact majeur sur la disponibilité des ressources pastorales et la mobilité des éleveurs.



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°36 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2025



niveau des certaines zones comme à Bassiknou dans le Hodh Charghi, Khabou et Ould Yengé dans le Guidimakha, Kaédi au Gorgol, M'bagne et Bababé au Brakna.

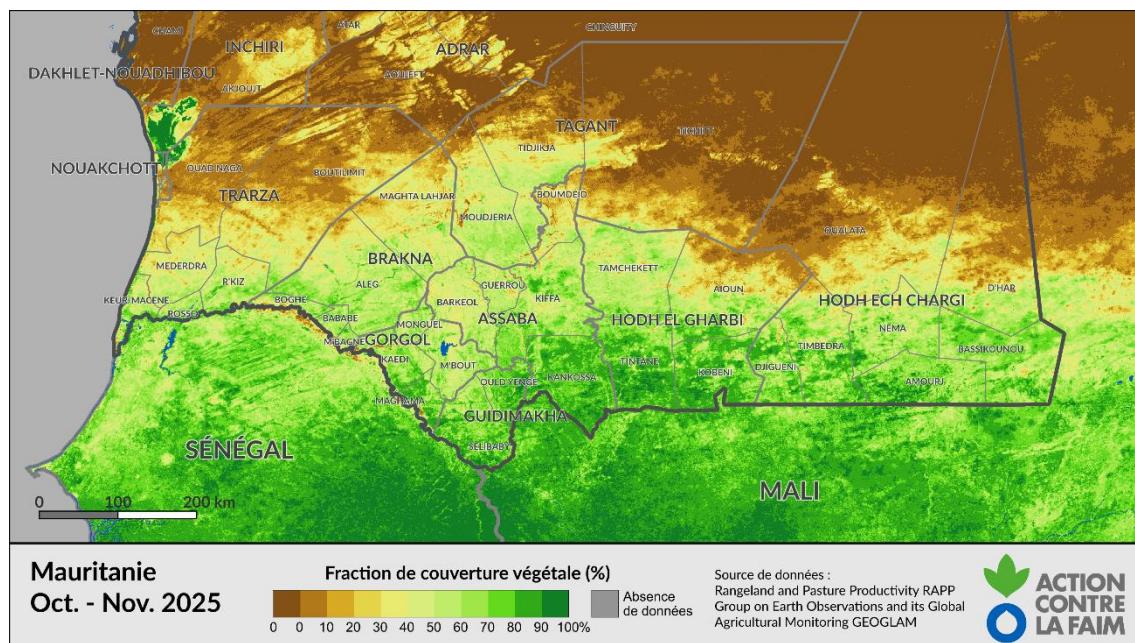


Figure 1 – Fraction de couverture végétale observée d'octobre à novembre 2025 sur la Mauritanie

L'anomalie de couverture végétale comparée à la moyenne sur la même période depuis 2001 pour cette même période d'octobre-novembre 2025 indique une meilleure couverture végétale au niveau des wilayas couvertes (figure 2), même si les données terrains de cette période montrent de façon globale quelques poches déficitaires au niveau du nord-est de Hodh Chargui, le nord de Hodh Gharbi, l'est du Brakna et l'ouest de l'Adrar.

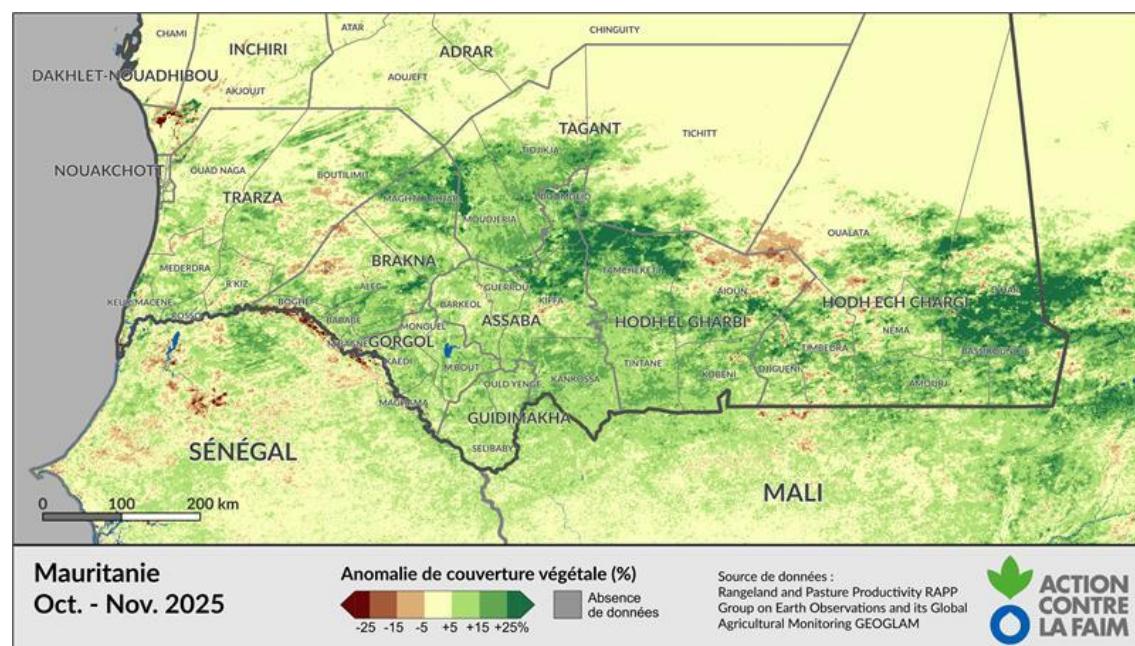


Figure 2 – Anomalie normalisée de production de biomasse durant l'hivernage 2025 sur la Mauritanie



Ces deux cartes corroborent avec la situation des ressources en pâturage relayée par les sentinelles pastorales (figure 3) pour octobre-novembre 2025.

Plusieurs zones pastorales rapportent une couverture végétale jugée satisfaisante comme pour la période précédente. C'est le cas du Hodh Chargui, où la majorité des sites suivis conservent une bonne situation, ainsi que du Guidimakha, avec Ould Yengé, Lahraj et Ajar, et plus au sud la zone de Gouraye.

Au Gorgol, les sites de Deichrak barrage, Ould Rami, Danayal et la zone stratégique d'El Aft disposent également d'une couverture végétale favorable. Dans le Brakna, les zones de Tichotten, Ari Hara et M'bidan dans la moughataa de Mall, ainsi que Belel Gawdi dans la moughataa de M'bagne, montrent une appréciation positive similaire.

En revanche, quelques poches de situation moyenne apparaissent : à Boulegale dans la commune de Bassiknou (Hodh Chargui), ainsi qu'à Foum Gleïta et Youman Yiré dans le Gorgol, où les conditions restent comparables à celles de la période précédente.

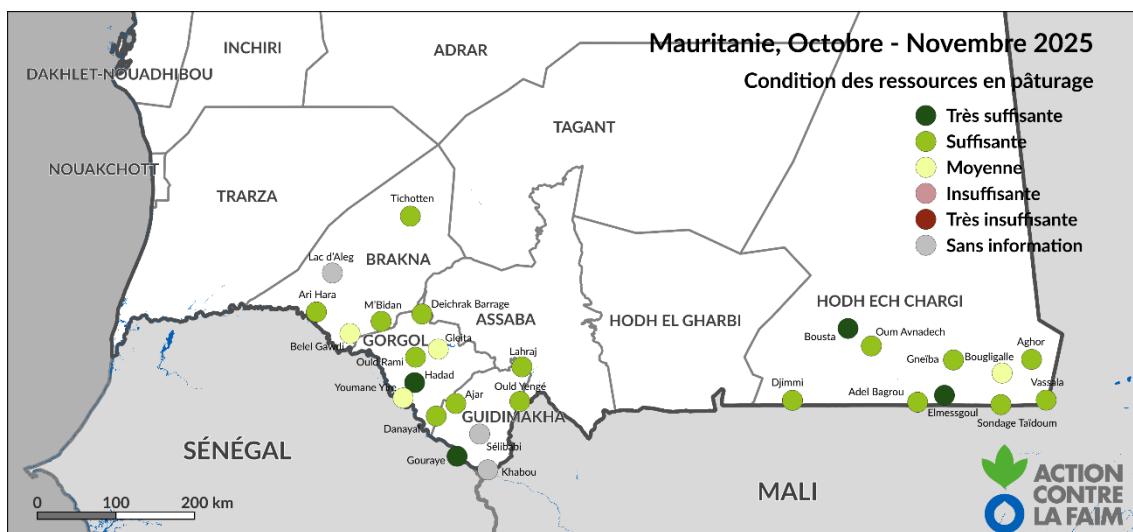


Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie



CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BETAIL

La carte de la Figure 4 illustre la disponibilité des ressources en eau sur l'ensemble du territoire mauritanien durant la période d'octobre à novembre 2025.

Dans la wilaya du Hodh Chargui, malgré l'assèchement des eaux temporaires, une bonne appréciation des ressources en eau reste observée dans les sites de surveillance pastorale, comme lors de la période précédente. Cependant, une appréciation moyenne commence à être signalée dans les zones de Gneiba, Vassala et Boulegale (moughataa de Bassiknou).

Comme la période précédente, la wilaya du Guidimakha montre une disponibilité suffisante des ressources eau au niveau des sites de surveillance pastorale. Cette situation en cette période reste en rapport avec les quantités importantes de pluies reçues durant l'hivernage dernier. Une situation similaire est à relever pour le Gorgol.

Dans la wilaya du Brakna, les zones pastorales d'Ari Hara, M'bidan et Belel Gawdi présentent une disponibilité satisfaisante, tandis qu'une situation moyenne est relevée à Tichotten, dans la commune de Maghta Lahjar.

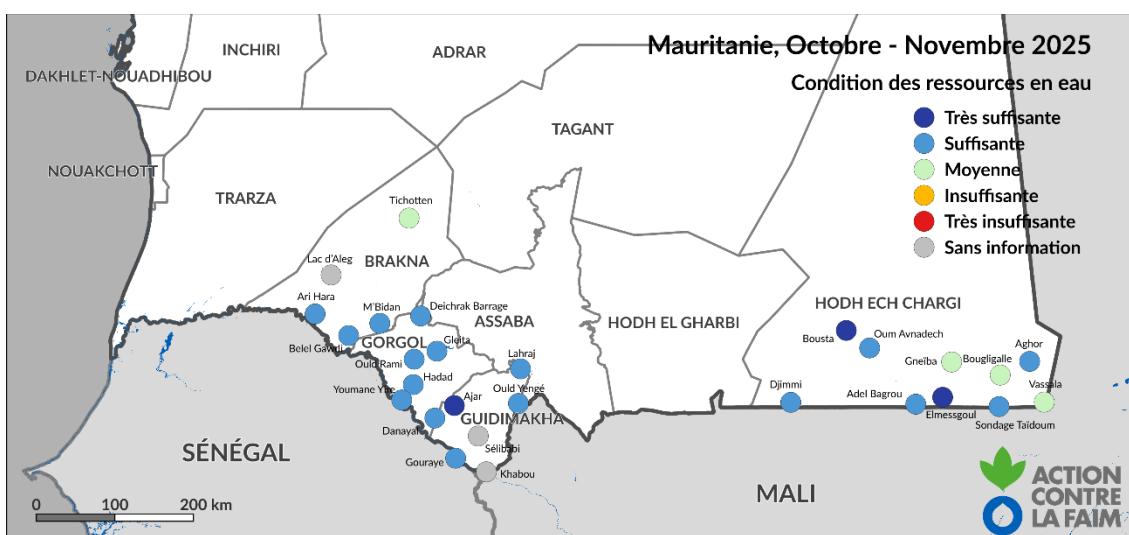


Figure 4 – Disponibilité des ressources en eau rapportée d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

La carte de la Figure 5 présente les principales sources d'abreuvement du bétail utilisées durant la même période. Malgré la réduction des eaux superficielles, les mares demeurent les sources d'abreuvement les plus utilisées, suivies des fleuves et des lacs, comme lors de la période précédente.

Dans le Hodh Chargui, les mares, les barrages et les lacs restent les principales sources mobilisées sur une grande partie des zones pastorales. Cependant, dans les zones de Djimmi et Vassala, les éleveurs ont recours aux puits et aux forages.

Au Guidimakha et au Gorgol, bien arrosés lors de l'hivernage, les points d'eau naturels permettent encore l'abreuvement du cheptel, avec une prédominance des mares et des lacs/fleuves.



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE N°36 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2025

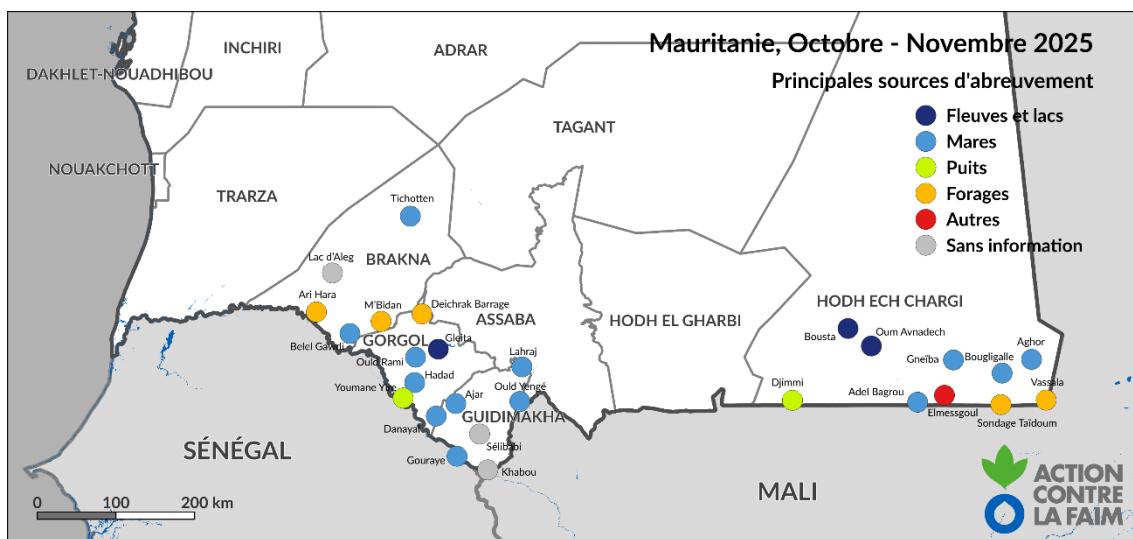


Figure 5 – Principales sources d'abreuvement du bétail utilisées d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Quant au Brakna, les mares sont utilisées à Tichotten à Maghta Lahjar et Ari Hara dans la moughataa de Boghé. Par conséquent, les zones de Belel Gawdi et M'bidan l'abreuvement des animaux est assuré par les puits à la suite de l'assèchement des eaux superficielles.

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BETAIL

Au cours de la période d'octobre-novembre 2025, une forte concentration de bétail est observée dans les sites de surveillance pastorale. Concernant les mouvements des animaux, la situation demeure relativement calme (figure 6).

Au Hodh Chargui, les informations reçues font état de la forte concentration de bétail au niveau des zones de la bande frontalière à Bassiknou, Adelbagrou et Djigueni. Dans la zone de Vassala, des arrivées massives de troupeaux en provenance du Mali ont été signalée par la sentinelle pastorale.

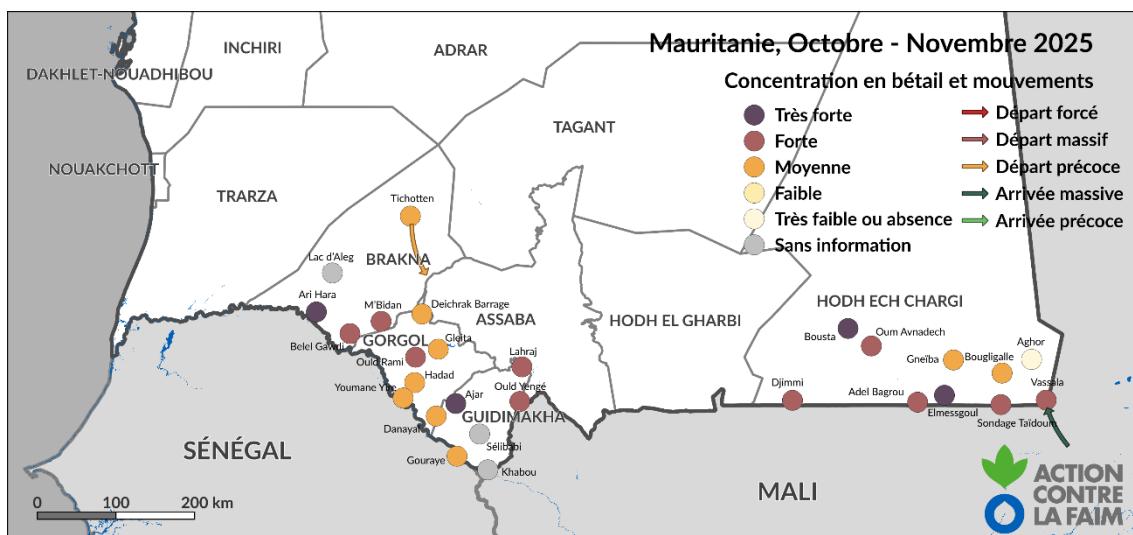


Figure 6 – Concentration et mouvements du bétail observés d'octobre à novembre 2025 sur la Mauritanie



Dans la wilaya du Guidimakha, une forte concentration de bétail est observée dans les zones pastorales d'Ould Yengé et Lahraj, situées plus au nord, ainsi qu'à Ajar dans la moughataa de Wompou. Une situation similaire est rapportée dans la wilaya du Brakna, avec une forte présence animale dans les zones d'Ari Hara, M'bidan et Belel Gawdi, relevant de la moughataa de M'bagne. En revanche, à Tichotten, une appréciation moyenne est relevée, accompagnée de départs précoce de troupeaux en direction du sud, vers la wilaya du Gorgol, à la recherche de conditions pastorales plus favorables.

Dans la wilaya du Gorgol, comme dans les autres zones couvertes, les mouvements du cheptel restent globalement calmes. Une concentration moyenne d'animaux est observée à Deichrak barrage, Foum Gleïta, Hadad et Youman Yiré, tandis qu'une forte concentration est signalée à Ould Rami, dans la moughataa de Lexeiba.

De l'avis des sentinelles pastorales, le faible déplacement de bétail dans les zones suivies est lié à la situation pastorale favorable actuelle.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

L'état d'embonpoint du cheptel pour la période d'octobre-novembre 2025 a été apprécié globalement satisfaisant au niveau des sites suivis, comme la période précédente.

Dans la wilaya du Hodh Chargui, l'état d'embonpoint des gros ruminants est globalement jugé bon dans les zones pastorales d'Aghor, Oumouavnadeich, Bousta, Vassala, Djimmi et Adelbagrou. Une situation moyenne est observée à Gneïba, Sondage Teïdoume et Elmessghoule, tandis qu'un état médiocre persiste à Bougligalle, dans la commune de Bassiknou, comme lors de la période précédente.

Au Guidimakha, la situation pastorale favorable a conduit à une amélioration de l'état d'embonpoint des gros ruminants par rapport à la période précédente, et une bonne appréciation est signalée dans la plupart des zones suivies.

Dans la wilaya du Gorgol, une bonne appréciation est relevée à Deichrak barrage et Ould Rami, alors qu'une situation moyenne est constatée à Foum Gleïta, Hadad et Youman Yiré.

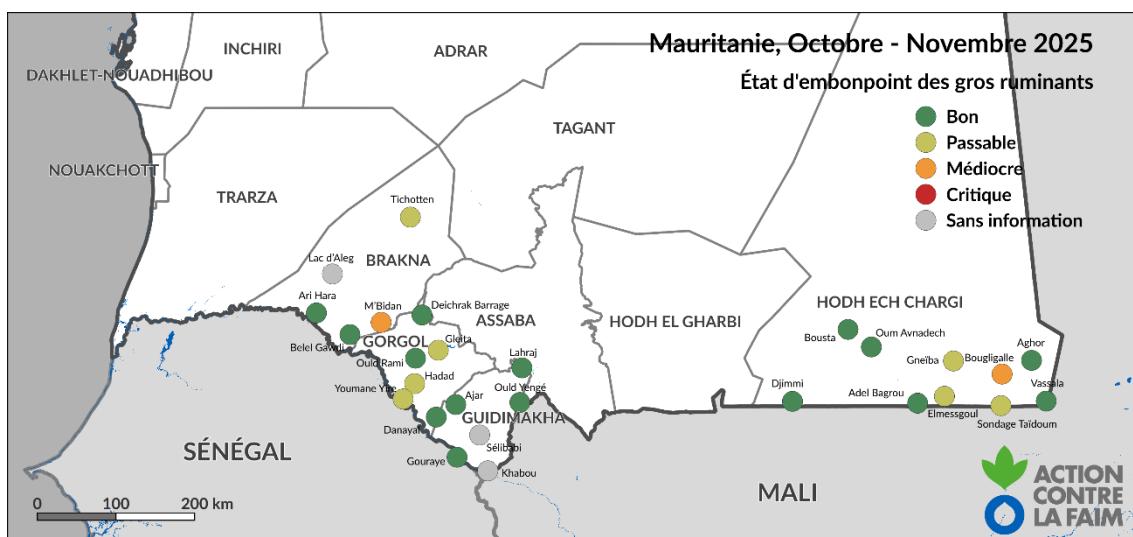


Figure 7 – État d'embonpoint des gros ruminants observé d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie



À l'image des autres wilayas, le Brakna présente une appréciation satisfaisante dans les zones d'Ari Hara et Belel Gawdi, mais une situation moyenne est observée à Tichotten (Figure 7). En revanche, dans la zone pastorale de M'bidan, des cas d'amaigrissement chez les bovins sont signalés, comme lors de la période précédente, selon la sentinelle pastorale.

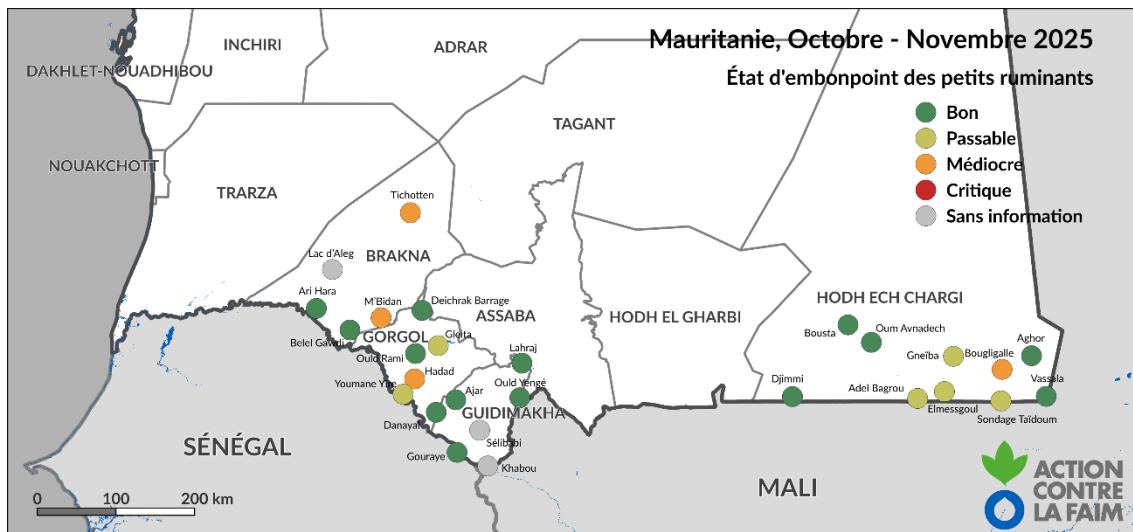


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants observé d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Au cours de cette période, l'état d'embonpoint des petits ruminants reste globalement bien apprécié de façon globale au niveau des sites suivis avec une amélioration par rapport à la période précédente (figure 8).

Au Hodh Chargui, la bonne appréciation est observée dans les zones pastorales de Bousta, d'Oumavnadeich, de Djimmi, d'Aghor et de Vassala. En revanche une situation moyenne est signalée dans l'espace composé de Gneïba, Adel Bagrou, El messghoule et Sondage Teïdoume. Une appréciation médiocre des petits ruminants est observée à Boulegale.

Au Guidimakha et au Gorgol, comme la période précédente, une appréciation bonne à passable est observée chez les petits ruminants. De l'avis des sentinelles pastorales, l'état d'embonpoint des petits ruminants s'est littéralement amélioré par rapport à la période précédente. Cependant, des cas d'amaigrissement de petits ruminants sont observés dans la zone de Hadad au Gorgol. Une situation similaire est observée au Brakna à l'exception des zones de M'bidan et Tichotten.



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°36 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2025

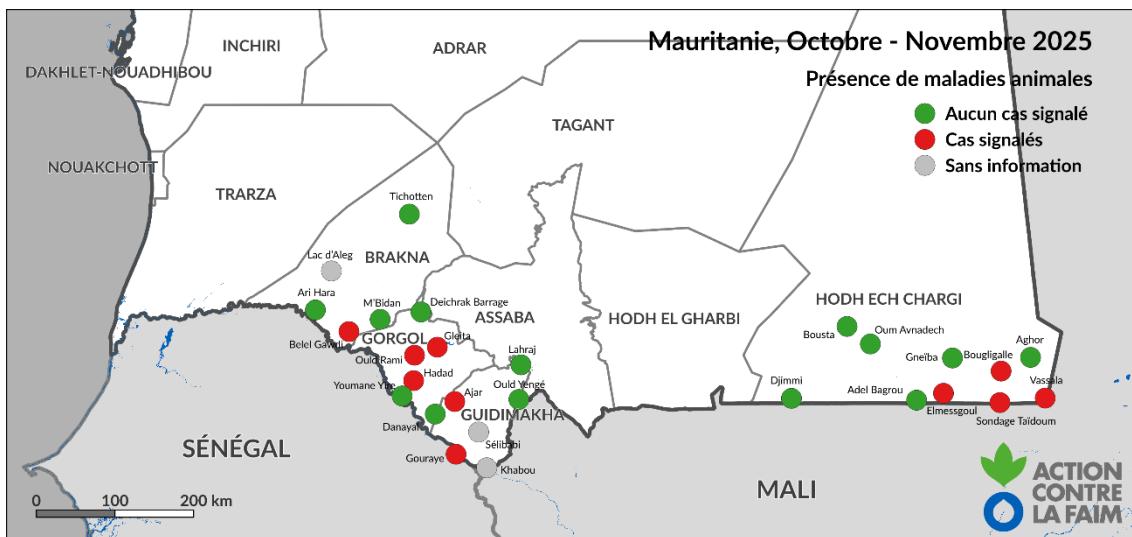


Figure 9 – Présence de maladie animale rapportée d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Au cours de la période, la situation épidémiologique est rassurante. Selon les chiffres du ministère de la santé, les cas de fièvre de la vallée du rift, qui était élevée, a drastiquement baissé au niveau national. La riposte du gouvernement mauritanien et ses partenaires se poursuit pour contenir l'épidémie, et il demeure demandé aux populations plus de vigilance.

La carte 9 fait état des maladies animales rapportées pour octobre-novembre 2025. Des suspicions de cas de fièvre aphteuse au niveau des zones de d'Ajar au Guidimakha a été signalée. Au Gorgol, outre les cas de parasitose observés à Ould Rami, des suspicions de pestes de petits ruminants sont signalées ainsi que plusieurs cas d'avortement dans la zone de Hadad (figure 9).

Dans la dynamique de protéger le cheptel national contre les maladies mortelles et endémiques, l'état Mauritanien à travers le ministère de l'élevage avec l'appui du PARPS2 a lancé au cours de cette période la campagne nationale de vaccination du bétail 2025/2026. Cette campagne d'une durée de quatre mois est accompagnée d'une vaste campagne de sensibilisation et d'un suivi continu sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre afin de veiller à l'atteinte de ses résultats.

Au cours de la période, des cas de mortalité animale ont été signalés dans les zones pastorales d'Ould Rami, Foum Gleïta et Hadad (Gorgol), Gouraye (Guidimakha) ainsi que Bebel Gawdi (Brakna), comme l'illustre la Figure 10.

Selon les sentinelles pastorales, ces morts sont essentiellement dus à des maladies, une situation similaire à celle observée lors de la période précédente. Par ailleurs, dans la zone de Vassala, des cas de mortalité liés à des maladies animales ont également été rapportés au cours de cette période.

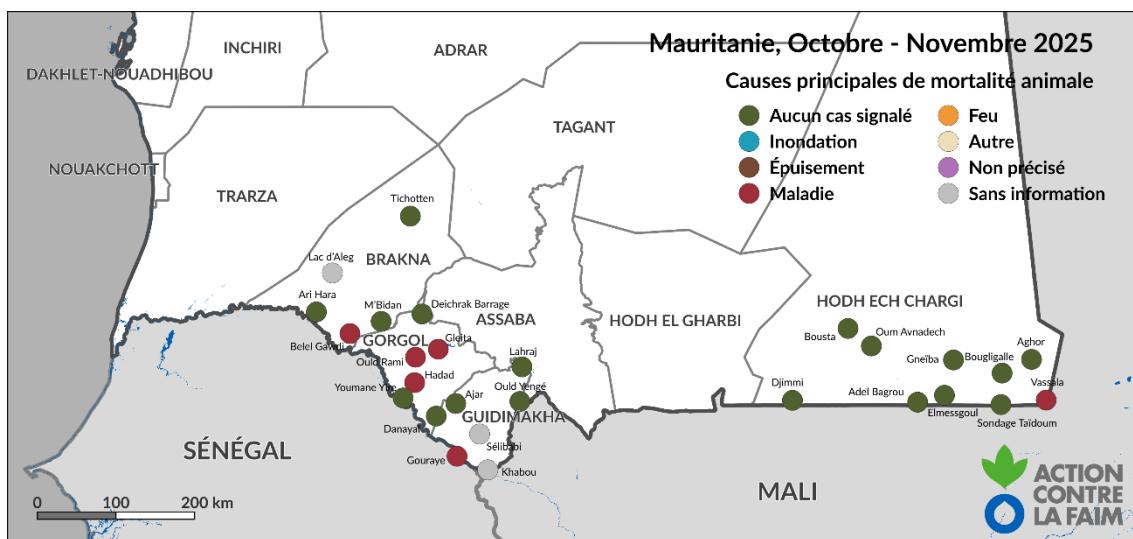


Figure 10 – Cause de mortalité animale rapportée d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

FEUX DE BROUSSE

Au cours de cette période, plusieurs cas de feux de brousse ont été signalés dans les zones pastorales suivies, comme l'illustre la Figure 11. La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) a procédé au décompte des feux enregistrés en zone pastorale.

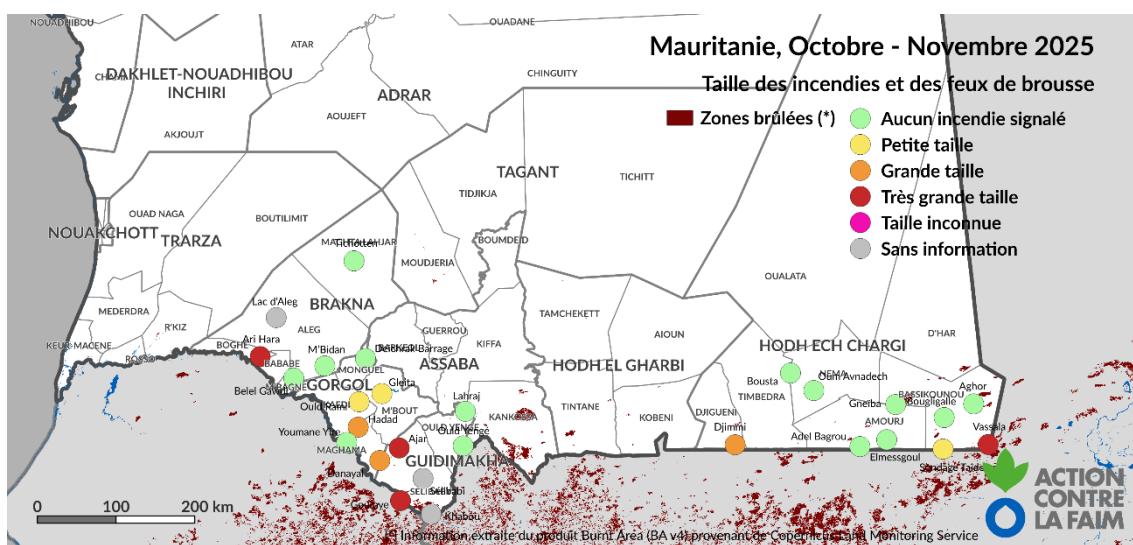


Figure 11 – Feux de brousse signalés pour la période d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

La surveillance satellitaire vient compléter les données rapportées par les sentinelles et la DREDD en illustrant la répartition géographique et la taille des feux de brousse. Elle met en évidence plusieurs foyers de grande et très grande taille, notamment dans les zones déjà signalées comme touchées : Bassiknou (Hodh Chargui), Gouraye (Guidimakha), Belel Gawdi et M'bagne (Brakna), ainsi que certaines zones du Gorgol.

Dans la wilaya du Hodh Chargui, de nombreux cas ont été recensés, en particulier dans la moughataa de Bassiknou, qui connaît une récurrence notable de feux de brousse. Selon la DREDD, 25 cas ont été enregistrés dans cette zone, pour un cumul de 602,3 km² de



superficie brûlée.

Depuis la fin de l'hivernage, la wilaya du Gorgol a enregistré 38 cas de feux de brousse, représentant une superficie brûlée de 132,5 km² (source : DREDD).

Au Brakna, les zones pastorales stratégiques n'ont pas été épargnées. Des cas ont été signalés à Belel Gawdi et à M'bagne. La DREDD indique que la wilaya a enregistré 14 cas depuis la fin de l'hivernage, pour un cumul de 21,97 km² de superficie brûlée. Dans le cadre de la lutte contre la propagation des feux, la DREDD du Brakna a planifié l'entretien de 636 km de pare-feux mécaniques, dont 209 km ont déjà été réalisés.

Au Guidimakha, c'est la zone de Gouraye qui fait l'objet de plusieurs cas de feux de brousse au cours de cette période.

En appui à la DREDD du Hodh Chargui, le projet consortium TAWAFOUGH, coordonné par Action contre la Faim, a lancé la construction de 335 km de pare-feux manuels dans les communes de Megvé et Vassala, situées dans la moughataa de Bassiknou.

C'est dans cette dynamique de lutte contre les feux de brousse que l'état Mauritanien a approuvé durant le mois d'octobre un plan national de lutte contre les incendies de pâturages, qui prévoit l'organisation d'une campagne nationale de lutte contre les feux de brousse 2025 -2026. Ce plan gouvernemental comprend une série de mesures visant à renforcer l'efficacité du système national de lutte contre les incendies ruraux, et l'introduction d'activités qualitatives et innovantes, et notamment l'organisation sur la base de la répartition géographique des communes les communes.

VOL DE BETAIL, CONFLITS ET INSECURITE

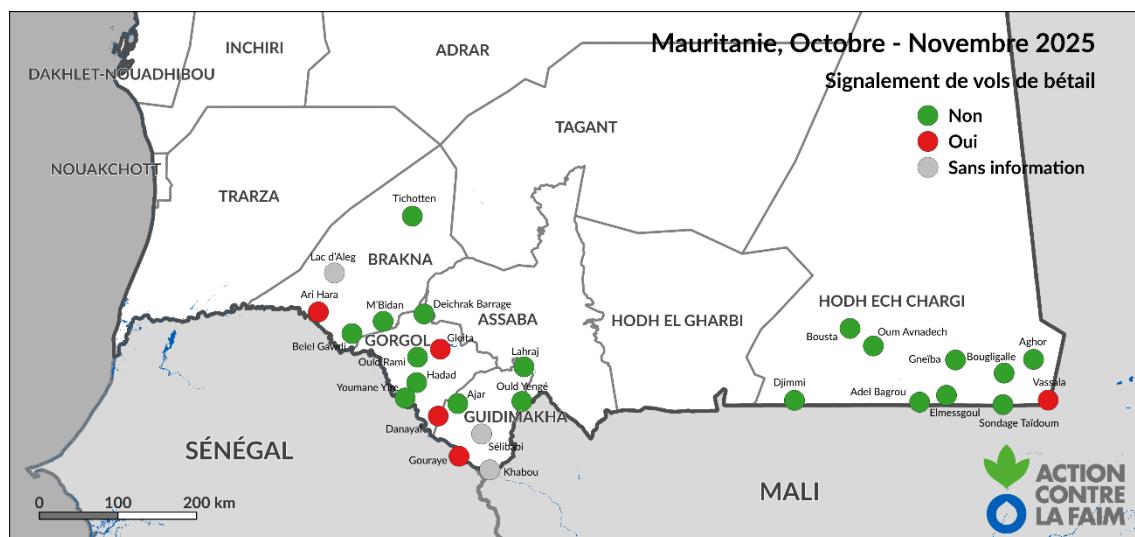


Figure 12 – Vols de bétail rapportés pour la période d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Au cours de la période, plusieurs cas de vol ou de disparition de bétail ont été signalés dans les sites pastoraux suivis, comme l'illustre la Figure 12.

Dans la zone de Vassala, située dans la moughataa de Bassiknou, où les vols de bétail sont récurrents, deux têtes de bovins ont été déclarées volées. Au Guidimakha, dans la zone de Gouraye, la sentinelle pastorale fait état de la disparition de six caprins.

Au Gorgol, deux vaches ont été déclarées volées dans la zone de Hadad, tandis que



plusieurs cas ont été signalés à Foum Gleïta.

Dans la wilaya du Brakna, les vols concernent principalement les gros ruminants, avec plusieurs cas rapportés tout au long de la période dans la zone de Belel Gawdi, relevant de la moughataa de M'bagne.

Comme lors de la période précédente, aucun conflit majeur n'a été signalé dans les zones pastorales suivies (Figure 13).

En revanche, dans la zone de Vassala, qui accueille de nombreux éleveurs réfugiés en provenance du Mali, quelques tensions mineures persistent. Elles sont souvent exacerbées, d'une part par la compétition autour des ressources naturelles déjà limitées et des moyens de subsistance, et d'autre part par la frustration exprimée par certains membres de la communauté hôte face aux actions d'assistance destinées aux populations réfugiées.

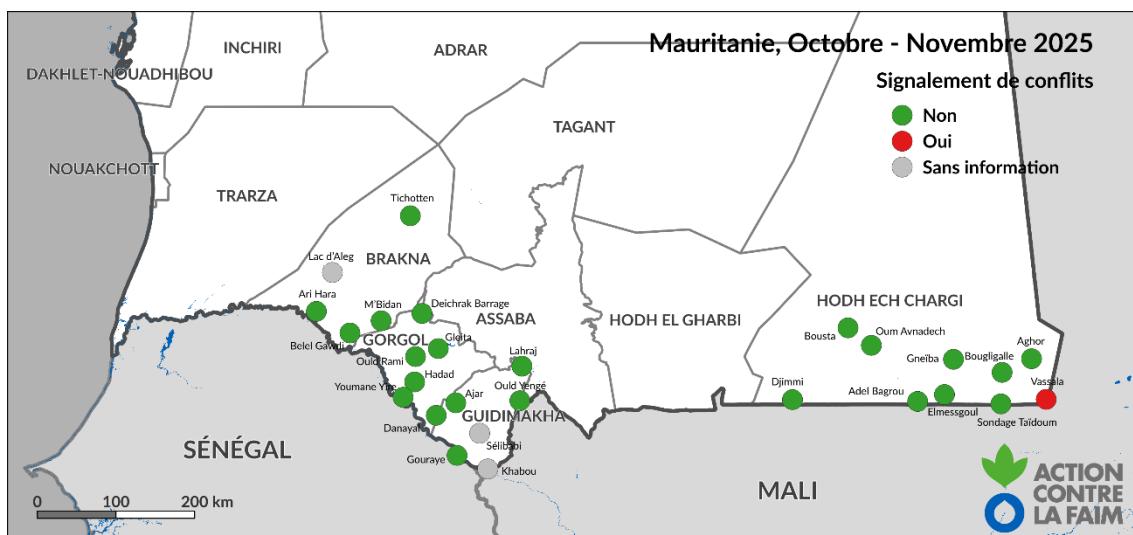


Figure 13 – Conflits signalés pour la période d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

ACCES AUX MARCHES, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITE EN ALIMENT POUR BETAIL

Tout au long de la période, quelques actions d'aide ont été observées au niveau des sites de surveillances pastorales suivies comme le montre la Figure 14.

Dans la wilaya de Hodh Chargui plus précisément au niveau de la zone d'Adelbagrou, le partenaire ENABEL a mis en service un magasin pour la vente subventionnée de l'aliment de bétail et du blé en grains au profit des populations pastorales. Selon la sentinelle pastorale, ce magasin est toujours opérationnel au grand bénéfice des éleveurs.

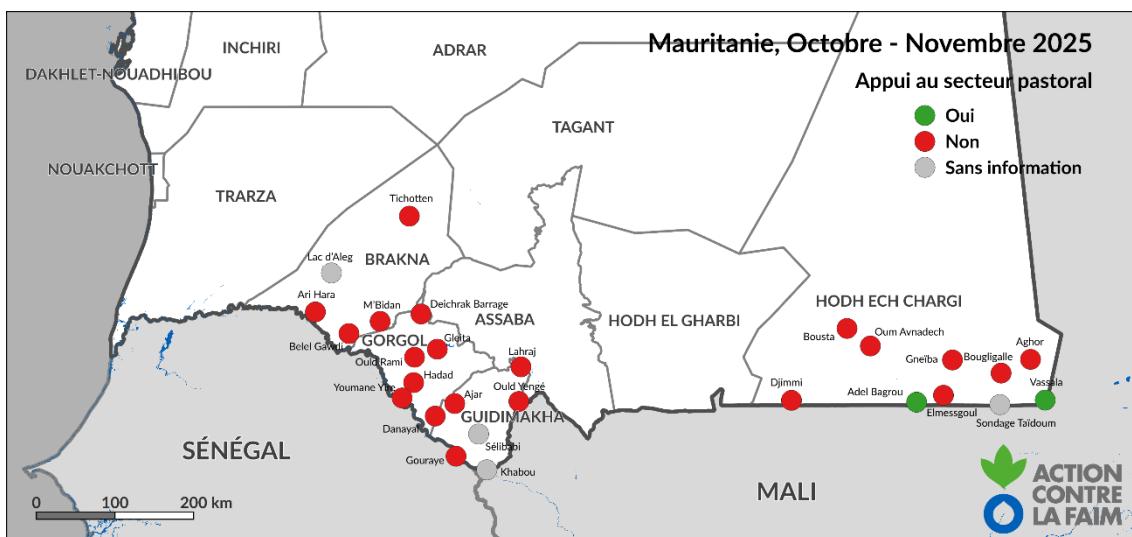


Figure 14 – Zones d'appui au secteur pastoral d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Tout au long de la période, plusieurs actions d'aide ont été observées dans les sites de surveillance pastorale suivis, comme l'illustre la Figure 14.

Par ailleurs, des actions d'aide aux ménages vulnérables en insécurité alimentaire ont été mises en œuvre à travers les projets « Réponse d'urgence aux besoins prioritaires des populations réfugiées, retournées et hôtes dans le Hodh Chargui » et « Assistance d'urgence multisectorielle aux réfugiés, retournés et communautés hôtes en insécurité alimentaire aiguë dans la wilaya du Hodh Chargui ». Mis en œuvre par ACF, ces deux projets, financés par l'Union Européenne et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République Française couvrent vingt localités dans les communes de Megvé et Vassala (Bassiknou)

Dans la wilaya du Gorgol, dans le cadre du projet « Promotion du développement des filières agro-pastorales diversifiées, inclusives et durables » mis en œuvre par ACF et le partenaire ACSADE, avec le financement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement, quatre parcs de vaccination ont été réceptionnés au cours de la période. Ils sont situés dans les localités de Daiwoutte 1 (commune de Néré Walo), Walid Taginitte (commune de Tokomadji), Goudiouma et Bélendendi (commune de Ganki).



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°36 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2025

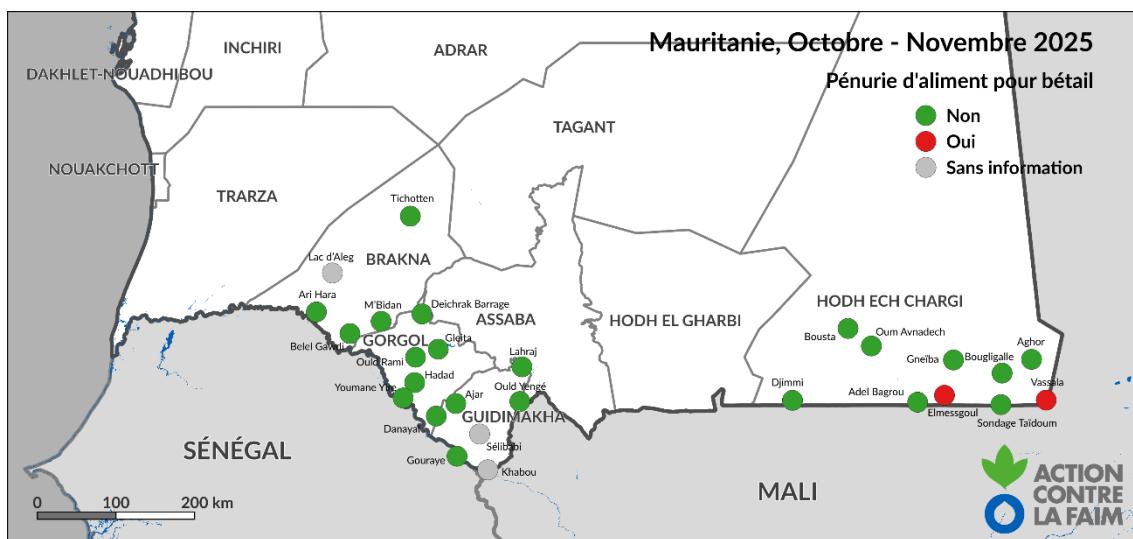


Figure 15 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Au cours de cette période, certains sites suivis ont fait part d'une pénurie d'aliment de bétail au niveau des zones pastorales comme le montre la Figure 16. C'est le cas de la zone d'Elmessghoule et de la localité de Kleive à Vassala. Cependant, selon les informations reçues, cette pénurie ne concerne nullement les marchés principaux.



SITUATION DES MARCHES

PRIX SUR LES MARCHES A BETAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 1 indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho, du blé et l'aliment pour bétail au cours de la période d'octobre à novembre 2025 au niveau des sites de surveillance pastorale.

Tableau 1 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone		Caprin Mâle	Ovin Mâle	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Aliment bétail	Termes échange		
			MRU/tête								Mil	Sorgho	kg/tête
													Caprin mâle
Brakna	Boghé	Ari Hara		3 200	4 300	30.0	30.0	25.0	20.0	20.0	107	128	
	M'Bagne	M'bagne		2 560	3 350	30.0	25.0	30.0	20.0	15.0	102	85	
	Maal	M'Bidan		2 000	4 500	30.0	25.0	50.0	20.0	15.0	8	40	
	Magtalahjar	Tichotten		2 400	3 400	30.0	20.0	30.0	20.0	20.0	120	80	
Gorgol	Kaedi	Tifondé Civé		2 300	4 000	30.0	34.0	34.0	15.0	15.0	68	68	
	Lexeibe 1	Ould Rami		3 000	5 000	32.0	40.0	30.0	17.0	12.0	75	100	
	M'Bout	Foum Gleita		2 800	6 000	35.0	30.0	40.0	15.0	15.0	93	70	
	Maghamma	Magama		1 800	2 800		45.0	65.0	35.0		40	28	
		Toulel, Maghamma		2 500	4 500	30.0	40.0	50.0	30.0	15.0	63	50	
	Mounguel	Deichrak barrage		2 700	4 500	26.0	30.0	30.0	15.0	11.0	90	90	
Guidimakha	Ghabou	Gouraye		1 900	2 425	30.0	25.0	25.0		20.0	76	76	
	Ould Yengé	Lahraj		3 200	6 500	35.0	35.0	30.0	20.0	20.0	91	107	
		Ould Yengé		2 800	3 750	31.0	50.0	30.5	17.0	20.0	56	92	
	Wompou	Ajar		2 750	6 000	35.0	25.0	30.0	20.0	18.0	110	92	
Hodh Ech Chargui	Adel Bagrou	Adel Bagrou		3 600	4 800	45.0	30.0	40.0	20.0	25.0	120	90	
		Elmessgoul		5 300	6 000	65.0	34.0	34	32.0	32	156	1 559	
	Bassiknou	Bougligalle				35.0	40.0	35.0	35.0	25.0			
		Gneïba		2 500	4 500	40.0	20.0	25.0	18.5	20.0	125	100	
		Aghor		4 000	5 000	40.0		40.0	18.0	18.0		100	
		Sondage Taïdoum		4 600	5 000	40.0	35.0	35.0	25.0		131	131	
	Bassiknou	Vassala		5 500	6 800	40.0	47.5	45.0	28.0	35.0	116	122	
	Djigueni	Djigueni		3 500	6 750	35.0	15.0	12.5	16.0	15.0	233	280	
	Néma	Oum Avnadech		1 600	4 200	40.0	25.0		25.0	25.0	64		
	Timbédra	Bousta		4 000	4 000	40.0	27.5	30.0	20.0	20.0	145	133	

Source : Réseau de sentinelles pastorales



Durant cette période, le prix moyen des caprins mâles par tête présente quelques variations au niveau des zones pastorales suivies (Tableau 2). Ainsi, les tendances indiquent une baisse de 8% au Gorgol et de 1% au Brakna. En revanche, une hausse de 10 % est observée au Guidimakha et de 11% au Hodh Chargui.

En comparaison avec les données de l'année dernière à la même période, la situation révèle une tendance à la hausse de 6% au Brakna, 31% au Guidimakha et 39% au Hodh Chargui. Néanmoins, une légère baisse de 3% est observée au Gorgol.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Oct. – Nov. 2025 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Août – Sept. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Oct. – Nov. 2024 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2 540	2 555	-1	2 390	+6
Guidimakha	2 663	2 415	+10	2 029	+31
Gorgol	2 517	2 740	-8	2 590	-3
Hodh Chargui	3 844	3 467	+11	2 760	+39
Ensemble Wilayas	3 066	2 922	+5	2 488	+23

Source : Réseau de sentinelles pastorales

À l'instar du prix moyen des caprins, celui des ovins mâles présente également quelques variations par rapport à la période précédente, comme l'indique le Tableau 3. Les tendances haussières sont de 5% au Hodh Chargui, 6% au Brakna et 9% au Guidimakha. En revanche, une baisse de 2 % est observée au Gorgol.

Comparativement aux prix de l'année dernière à la même période, les tendances montrent une baisse de 6% au Gorgol, tandis qu'une hausse de 7% est relevée au Brakna et de 12% au Guidimakha. Cette hausse est plus marquée au Hodh Chargui, avec 26%.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Oct. – Nov. 2025 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Août – Sept. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Oct. – Nov. 2024 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	3 888	3 675	+6	3 620	+7
Guidimakha	4 669	4 280	+9	4 158	+12
Gorgol	4 467	4 540	-2	4 775	-6
Hodh Chargui	5 228	4 967	+5	4 150	+26
Ensemble Wilayas	4 699	4 500	+4	4 193	+12

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au cours de cette période, le prix du riz, à l'image des autres denrées alimentaires, présente quelques variations. Ainsi, dans les wilayas du Gorgol et du Brakna, les tendances indiquent respectivement une baisse de 2% et de 4%. Une légère baisse de 1 % est également observée au Hodh Chargui, tandis qu'une stabilité est relevée au Guidimakha par rapport à la période précédente.

En comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on observe une baisse de 14% au Brakna et une augmentation de 16% au Hodh Chargui. Quant au Gorgol et au Guidimakha, les tendances indiquent une stabilité par rapport à l'année dernière à la même période (Tableau 4).



**BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE**
N°36 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2025



Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Prix du riz Août – Sept. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Oct. – Nov. 2024 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	30.0	31.3	-4	34.8	-14
Guidimakha	32.8	32.8	0	32.8	0
Gorgol	30.6	31.2	-2	30.5	+0
Hodh Chargui	42.0	41.7	+1	36.3	+16
Ensemble Wilayas	35.8	36.0	-1	34.1	+5

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au cours de cette période, avec les récoltes des cultures pluviales, le prix du mil commence à baisser dans certaines zones. Ainsi, une diminution de 1% est observée au Guidimakha et de 17% au Brakna. En revanche, les wilayas du Gorgol et du Hodh Chargui affichent chacune une augmentation d'environ 5%.

Comparativement à l'année dernière à la même période, les données reçues indiquent une baisse de 16% au Guidimakha, 19% au Brakna et 7% au Hodh Chargui. Cependant, une hausse considérable de 26% est relevée au Gorgol (tableau 5).

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Prix du mil Août – Sept. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Oct. – Nov. 2024 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	25	30.0	-17	31.0	-19
Guidimakha	33.8	34.0	-1	40.1	-16
Gorgol	36.5	34.8	+5	28.9	+26
Hodh Chargui	30.4	29.0	+5	32.9	-7
Ensemble Wilayas	41.4	31.2	+33	33.6	+23

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Tout comme le prix du mil en cette période, celui du sorgho au kilogramme présente des variations à la baisse dans certaines zones. Ainsi, une diminution de 15 % est observée au Guidimakha, de 16 % au Brakna et de 1 % au Hodh Chargui par rapport à la période précédente. Néanmoins, cette tendance pourrait se poursuivre dans les mois à venir avec l'arrivée de la production issue des récoltes pluviales.

En comparaison avec l'année dernière à la même période, les tendances montrent des baisses de 7 % au Hodh Chargui, 21 % au Brakna (Tableau 6) et 28 % au Guidimakha. En revanche, une hausse de 19 % est relevée au Gorgol.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Oct. – Nov. 2025 (MRU/kg)	Prix du sorgho Août – Sept. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Oct. – Nov. 2024 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	33.8	40.0	-16	42.5	-21
Guidimakha	28.9	33.9	-15	40.0	-28
Gorgol	41.5	37.2	+12	34.9	+19
Hodh Chargui	32.9	33.2	-1	35.4	-7
Ensemble Wilayas	34.6	35.5	-3	37.4	-8

Source : Réseau de sentinelles pastorales



Le blé qui reste très apprécié par les populations pastorales montre des variations à la baisse par rapport à la période précédente.

Ainsi au cours de cette période, les tendances indiquent une baisse de -2% au Hodh Chargui, -6% au Brakna, -10% au Gorgol et -19% au Guidimakha. De l'avis de certains observateurs, cette baisse s'explique par la disponibilité de céréales locales au niveau des marchés comme le sorgho et le mil en cette période de récoltes.

Tableau 7 – Évolution du prix du blé

Wilaya	Prix du blé Oct. - Nov. 2025 (MRU/kg)	Prix du blé Août - Sept. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du blé Oct. - Nov. 2024 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	20.0	21.3	-6	18.0	+11
Guidimakha	19.0	23.4	-19	21.7	-12
Gorgol	21.2	23.6	-10	22.0	-4
Hodh Chargui	23.8	24.3	-2	23.2	+2
Ensemble Wilayas	21.8	23.4	-7	21.6	+1

Source : Réseau de sentinelles pastorales

La bonne situation pastorale dans les zones couvertes a favorisé la baisse du prix de l'aliment de bétail depuis le début de l'hivernage. Ainsi, au cours de cette période, le prix est resté stable dans les wilayas du Guidimakha et du Brakna par rapport à la période précédente (Tableau 8). En revanche, une hausse de 5 % est observée au Hodh Chargui.

En comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, les tendances indiquent une baisse de 6 % au Guidimakha et de 9 % au Gorgol. Néanmoins, une hausse de 9 % est relevée au Brakna et de 17 % au Hodh Chargui.

Tableau 8 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Oct. - Nov. 2025 (MRU/kg)	Prix Aliment Bétail Août - Sept. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Oct. - Nov. 2024 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	17.5	17.5	0	16.0	+9
Guidimakha	19.5	19.5	0	20.8	-6
Gorgol	13.6	14.7	-7	15.0	-9
Hodh Chargui	23.9	22.7	+5	20.4	+17
Ensemble Wilayas	19.6	19.2	+2	18.6	+5

Source : Réseau de sentinelles pastorales

TERMES DE L'ECHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Les termes de l'échange (TDE) caprin contre sorgho de cette période présentent quelques variations au niveau des sites suivis (Tableau 9).

Ainsi, au Hodh Chargui, un caprin équivaut à 117 kg de sorgho, soit une hausse de 12 % par rapport à la période précédente. Avec cette variation à la hausse, les TDE sont considérés comme favorables aux éleveurs dans cette wilaya. En revanche, dans les autres wilayas couvertes, les TDE demeurent défavorables pour les éleveurs, comme lors de la période précédente (Figure 16).



Cette situation pourrait s'expliquer par le prix actuel du sorgho, qui reste élevé par rapport au prix habituel, malgré la baisse généralement observée en cette période.

En comparaison avec les TDE de l'année dernière à la même période, une hausse considérable est relevée dans les zones couvertes : 34 % au Brakna, 50 % au Hodh Chargui et 82 % au Guidimakha. En revanche, une baisse de 18 % est observée au Gorgol.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Caprin/Sorgho Oct. - Nov. 2025 (kg/tête)	TdE Caprin/Sorgho Août - Sept. 2025 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/ Sorgho Oct. - Nov. 2024 (kg/tête)	Variation (%)
Brakna	75	64	+18	56	+34
Guidimakha	92	71	+29	51	+82
Gorgol	61	74	-18	74	-18
Hodh El Chargui	117	104	+12	78	+50
Ensemble Wilayas	89	82	+8	66	+33

Source : Réseau de sentinelles pastorales

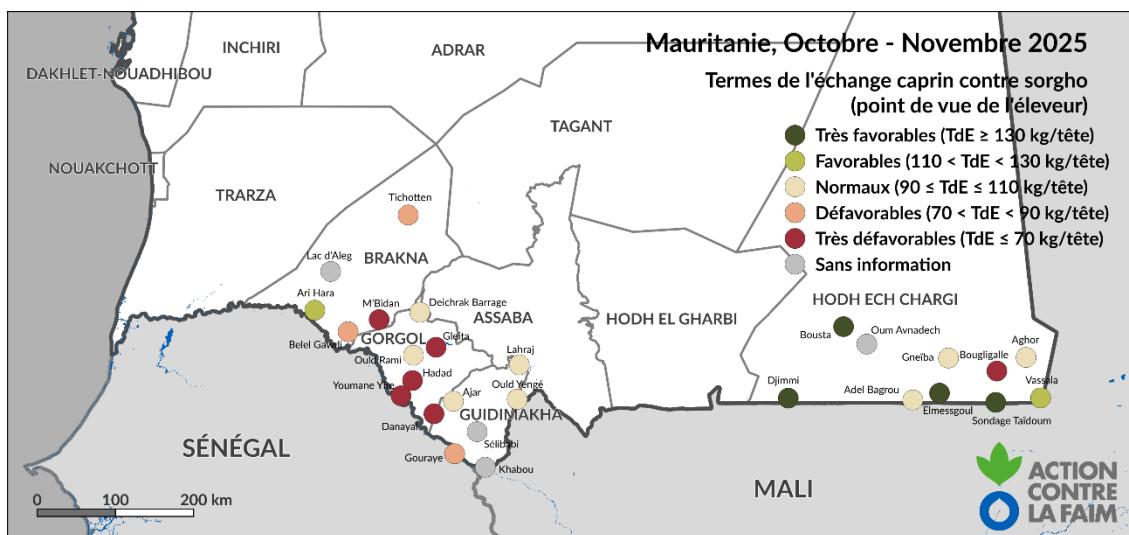


Figure 16 – Termes de l'échange caprin contre mil pour la période d'août à septembre 2025 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Comme lors de la période précédente, les ventes de femelles reproductrices se sont poursuivies dans les sites de surveillance pastorale, comme l'illustre la Figure 16.

Au cours de cette période, 66 % des sites ont eu recours à cette pratique, contre 64 % précédemment, soit une hausse de 3 %. Il s'agit d'une pratique courante chez de nombreux éleveurs, les femelles vendues étant aussitôt remplacées par des sujets plus jeunes.

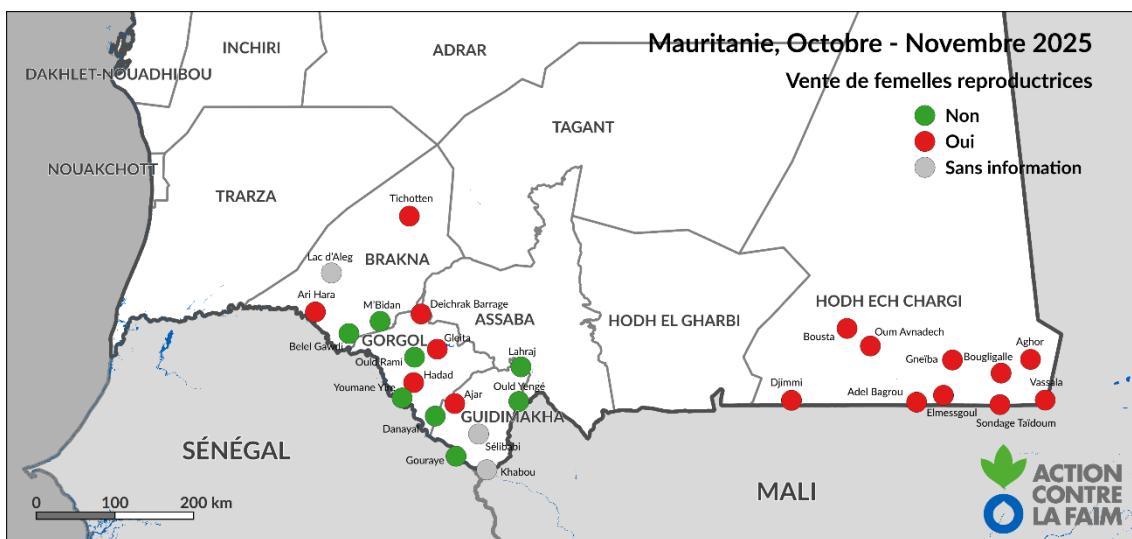


Figure 17 – Vente de femelles reproductrices observée d'août à septembre 2025 en Mauritanie

SITUATION DES PERSONNES REFUGIEES

Les cartes des Figures 18 et 19 confirment la concentration des arrivées dans les zones frontalières du Hodh Chargui, notamment à Bassiknou et Adelbagrou. Elles illustrent également la forte pression pastorale exercée par le bétail réfugié, particulièrement visible dans les zones en rouge foncé. Cette superposition spatiale entre flux humains et pression animale souligne l'urgence d'un appui ciblé aux services de base et aux mécanismes de prévention des conflits.

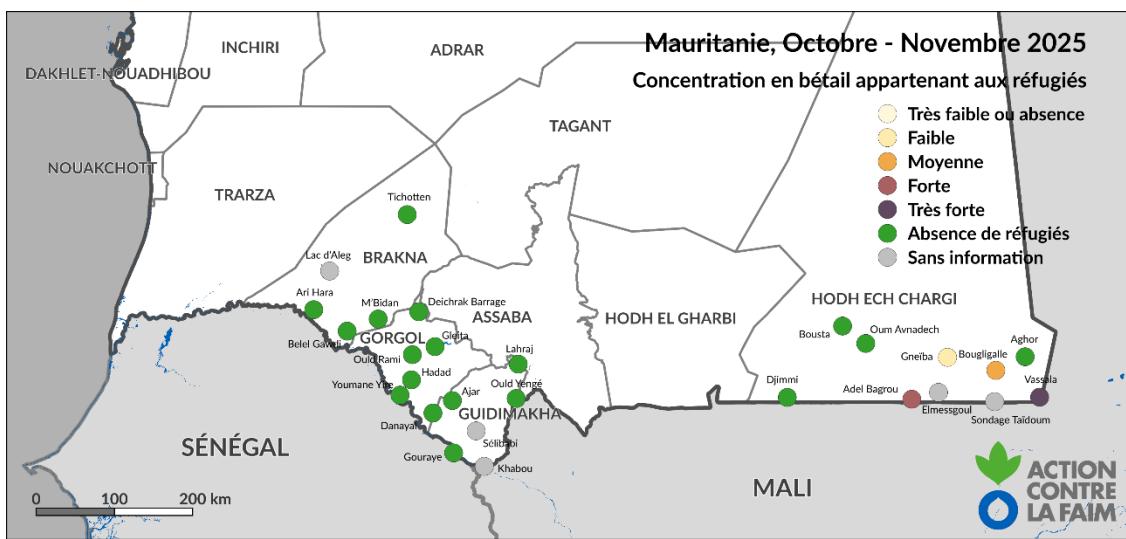


Figure 18 – Concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées d'août à septembre 2025 en Mauritanie

Selon les points focaux de veille humanitaire d'ACF, au cours de cette période, 2 435 nouveaux réfugiés sont arrivés dans les zones de Vassala et de Megvé, relevant de la moughataa de Bassiknou, dont 972 hommes et 1 463 femmes (Figure 18). Ces nouveaux arrivants arrivent dans des conditions de grande précarité, dans des zones où les



communautés locales sont elles-mêmes fragilisées par les enjeux majeurs liés au changement climatique et aux difficultés socio-économiques.

Une telle situation exerce une forte pression sur les ressources naturelles ainsi que sur les services sociaux de base de la wilaya, l'exposant à de potentiels conflits.

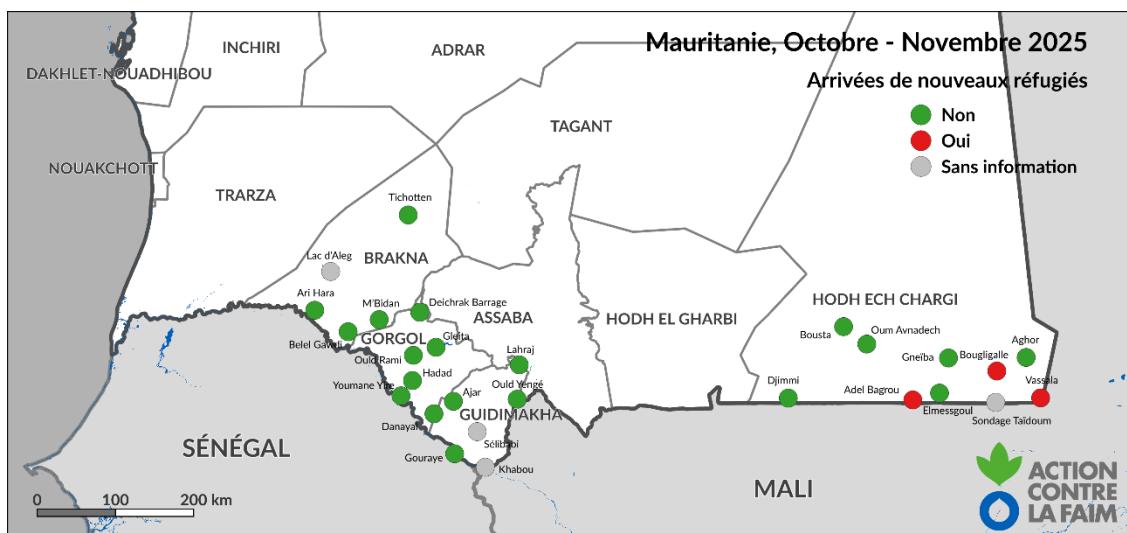


Figure 19 – Zones d'arrivée de nouvelles personnes réfugiées d'octobre à novembre 2025 en Mauritanie

Selon les sentinelles pastorales des zones concernées, la plupart des nouveaux arrivants viennent parfois avec un nombre important de têtes de bétail. Au cours de cette période, la concentration du bétail appartenant aux réfugiés est essentiellement localisée dans les zones pastorales d'Adelbagrou, de Vassala, de Gneïba à Dhar et de Boulegale, relevant de la commune de Bassiknou (Figure 19).

Selon les sentinelles pastorales des zones concernées, la plupart des nouveaux arrivants viennent parfois avec un nombre important de têtes de bétail. Au cours de cette période, la concentration du bétail appartenant aux réfugiés est essentiellement localisée dans les zones pastorales d'Adelbagrou, de Vassala, de Gneïba à Dhar et de Boulegale, relevant de la commune de Bassiknou (Figure 19).

D'après les sentinelles pastorales des zones couvertes de la wilaya du Hodh Chargui, les réfugiés nouvellement arrivés au cours de cette période sont signalés dans les zones de Vassala et de Boulegale à Bassiknou. Une vague d'arrivées est également rapportée dans la zone d'El Messghoule (commune d'Adelbagrou). L'arrivée continue d'éleveurs réfugiés dans ces zones s'explique par la proximité de la frontière avec le Mali, mais aussi par la disponibilité de points d'entrée pour l'enregistrement des personnes réfugiées.



CONCLUSION

Pour octobre-novembre 2025, une disponibilité suffisante de ressource pastorale demeure au niveau des zones agropastorales suivies. Cette situation a eu un impact positif sur l'état d'embonpoint du cheptel. En revanche, on note l'assèchement total de la couverture végétale mais aussi des eaux temporaires.

Par ailleurs, dans les zones agropastorales suivies, les activités restent marquées les récoltes des cultures sous pluies, les travaux des cultures de décrues mais aussi ceux du maraîchage.

Cependant, les zones pastorales stratégiques font face à la récurrence de cas de feux de brousse détruisant au passage d'importante quantité de pâturage. Par conséquent, l'événement principal de cette période restent marqué par le début de la campagne nationale de vaccination du cheptel.

Les localités de la bande frontalière de la wilaya de Hodh Chargui continuent d'enregistrer de nouveaux éleveurs réfugiés en provenance du Mali à la suite de l'insécurité qui y règne.

Les principaux marchés des zones pastorales demeurent bien approvisionnés en denrées alimentaires importés favorisant une disponibilité suffisante de céréales locales mais à des prix élevés.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- Sensibiliser les populations agropastorales sur les conséquences dévastatrices des feux de brousse sur l'environnement, les écosystèmes et l'économie en rappelant le rôle de chacun (chefs de village, comités locaux, service technique...)
 - Encourager/mobiliser les populations locales à la mise en place de pare feux manuels pour lutter les feux de brousse.
 - Encourager les pasteurs à faire vacciner les animaux avec la campagne nationale en cours.
 - Sensibiliser/Encourager les populations locales au recours à la culture fourragère.
 - Renforcer les capacités des populations locales et celles des réfugiés sur la cohésion sociale, gestion des conflits et le vivre ensemble.
 - Sensibiliser les comités villageois sur la gestion concertées des ressources naturelles avec l'implications des autorités locales.
 - Encourager/renforcement de capacités les populations pastorales à recourir au développement de la chaîne de valeurs du secteur pastorale.

Pour les éleveurs :

- Faire vacciner tous les animaux dans le cadre de la campagne nationale en cours et recourir aux services vétérinaires pour le déparasitage.
 - Signaler rapidement les suspicions de maladies animales aux services vétérinaires et éviter l'autovaccination.
 - Utiliser les couloirs de transhumance lors des déplacements de troupeaux afin de prévenir les conflits.



Pour les organisations pastorales :

- Informer et sensibiliser les éleveurs sur l'importance de la vaccination (campagne nationale) via des canaux adaptés : presse, radio/TV, réunions, marchés hebdomadaires.
- Encourager la culture fourragère et la mise en place de pares-feux manuels contre les feux de brousse.
- Appuyer la reconstitution des stocks d'aliment de bétail.
- Promouvoir la valorisation des produits pastoraux, notamment la vente du lait aux petites et moyennes entreprises, et unités de transformation.

Pour les services vétérinaires :

- Sensibiliser les éleveurs et les associations pastorales contre l'usage abusif des produits vétérinaires et l'importance de la vaccination du bétail.
- Inciter les éleveurs à adhérer la campagne nationale de vaccination en cours en vue de faire vacciner les animaux pour préserver leur santé.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.

Pour les services étatiques :

- Apporter assistance nécessaire aux populations de la vallée du fleuve affectées par les inondations.
- Sensibiliser les populations locales et pastorales à éviter les zones peu sûres et à l'application du code pastorale.
- Améliorer l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, afin de renforcer la résilience communautaire et de favoriser la cohésion sociale.
- Promouvoir des campagnes de sensibilisation de lutte contre les feux de brousse.
- Encourager les populations locales à la mise en place de pare feux manuels dans les zones à pâturage.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Diffuser le bulletin d'informations auprès des acteurs, en particulier les pasteurs.
- Apporter une assistance en vivres ou en cash aux populations vulnérables des zones agropastorales.
- Appuyer les services étatiques dans la lutte contre les feux de brousse.
- Encourager la culture fourragère et la reconstitution des stocks d'aliment de bétail par les OGIAP (Organisation de Gestion des infrastructures Agropastorales)
- Étendre l'activité de surveillance pastorale au niveau des wilayas non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'entendue du territoire



INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Thierno Sambara Camara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- Bamba Ndiaye (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et l'Union Européenne EU.



Cofinancé par
l'Union européenne